

Droit du travail pour les directeurs et les cadres

<p>Objectif : Donner aux directeurs, chefs de service et cadres une bonne connaissance de l'environnement social de l'entreprise, particulièrement des différentes instances représentatives du personnel ainsi qu'une maîtrise des risques relatifs à l'exercice de leurs fonctions dans le cadre du droit pénal du travail. Comprendre les mécanismes d'engagement de la responsabilité pénale et les conséquences pour les dirigeants, cadres et personnels exerçant des responsabilités. Prendre conscience de l'obligation de respecter les règles, procédures, normes et consignes édictées par la réglementation et par l'entreprise pour ne pas mettre en jeu sa responsabilité pénale.</p>	<p>Personnes concernées</p> <p>Directeurs et Cadres ayant à appliquer le droit du travail et à assurer au quotidien la gestion sociale de leur personnel.</p> <p>Pré requis : aucun.</p>
<p>PROGRAMME</p> <p>☛ L'organisation sociale du travail : comment s'ordonne et s'organise la représentation du personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> ☛ Comité d'entreprise, comité d'établissement, délégué du personnel, CHSCT, délégué syndical ☛ Qui est qui ? Qui fait quoi ? Objectifs et fonctionnement de chacun ☛ Le statut des représentants du personnel : la protection au licenciement, les crédits d'heures, la liberté syndicale et de déplacement, La défense des droits des salariés ☛ Le pouvoir disciplinaire du directeur et du cadre et le lien de subordination ☛ Les limites des pouvoirs de la direction et des IRP ☛ Les intervenants extérieurs : inspection et médecine du travail ☛ La gestion des ressources humaines, la négociation collective ☛ Questions et réponses <p>☛ Les responsabilités pénales issues du droit du travail</p> <ul style="list-style-type: none"> ☛ La responsabilité pénale du directeur et du cadre ☛ La délégation de pouvoirs et la délégation de signatures : portée et conséquences de la délégation de pouvoirs, conditions de validité, les risques pour les salariés ☛ Les responsabilités pratiques en sécurité du travail : des obligations renforcées. La faute inexcusable et l'obligation de résultat, la législation sur les accidents du travail, les sanctions pénales induites et leurs conséquences ☛ Responsabilité en matière de durée du travail : les horaires sous contrôle, repos journalier et hebdomadaire ☛ Les risques liés au travail dissimulé, au prêt illicite de main d'œuvre, à l'intérim et à la sous-traitance : comment s'y repérer et y faire face ☛ La législation et les risques liés à l'hygiène et à la sécurité ; Les risques pour le salarié et l'entreprise ☛ Les responsabilités liées à l'exercice du droit social et du droit syndical vis-à-vis des délégués et représentants du personnel, le délit d'entrave, les contraventions et délits du droit social ☛ Le harcèlement moral et sexuel et les discriminations en entreprise : les aspects légaux ☛ Questions et réponses 	<p>PEDAGOGIE</p> <p>Le Formateur</p> <p>Juriste spécialisé et ancien avocat pénaliste.</p> <p>Méthode pédagogique</p> <div style="text-align: center;">  </div> <p>Définition des objectifs des participants, Quizz avec analyses et commentaires. Programme basé sur L'ALTERNANCE entre enseignement théorique par courtes périodes et des exercices et cas pratiques liés à la vie de l'entreprise. Pédagogie interactive de questions-réponses et d'identification des problèmes intégrant de courtes périodes magistrales.</p> <p><u>Intra entreprise</u></p> <p>Lieu de formation : dans la ville de votre choix.</p> <p><u>Inter entreprises</u></p> <p>Tarif par personne</p> <hr/> <p style="text-align: center;">2 jours</p> <hr/> <p style="text-align: center;">1 150 €</p> <hr/> <p style="text-align: center;">Réf : DF020</p>

Catalogue PROFORMALYS – 700 stages inter entreprises – partout en France

Tél. : 01 48 74 29 45 - Mail : contact@proformalys.com - Fax : 01 48 74 39 98
 Informations, dates de stage et inscriptions sur www.proformalys.com